

Motions de l'Assemblée générale des personnels et des étudiant·e·s de l'Université de Strasbourg

(Le 6 février 2020)

1. Motion générale

Nous, personnels et étudiant·e·s de l'Université de Strasbourg, réunis en Assemblée générale, exprimons notre refus des lois et réformes en cours (réforme des retraites, du chômage, de la formation des enseignants, du Bac et du Lycée, des DUT et des Bac pro, Parcoursup, Loi de Programmation Pluriannuelle de la Recherche) et demandons leur retrait, sans condition et sans négociation. Nous exigeons d'autres lois et des mesures qui garantissent une augmentation substantielle des moyens humains et financiers pour l'éducation, les étudiants et l'ensemble de l'Enseignement supérieur et la recherche.

Nous appelons les personnels de toutes catégories et les étudiant.es à se mettre en grève selon des modalités et une organisation définies au sein de chaque composante, laboratoire ou service :

- cessation de toute activité
- grève reconductible
- grève perlée
- grève du zèle
- grève une semaine sur deux

Dans tous les cas, nous appelons à des formes de grève active, avec sur-occupation des locaux et conduite d'actions de mobilisation et de visibilité, au sein de l'université et en-dehors de celle-ci.

Nous appelons à construire et amplifier les convergences avec les autres secteurs professionnels en lutte (éducation, avocats, cheminots, hospitaliers, entreprises privées...)

Nous appelons à la tenue d'une nouvelle Assemblée générale étudiant·e·s /personnels la semaine prochaine et invitons les composantes, laboratoires, services et l'ensemble des étudiant·e·s à définir des revendications qui seront transmises et votées à cette prochaine AG.

Nous appelons aux actions suivantes :

- Démissionner de toutes les responsabilités administratives
- Ne pas tenir les jurys d'examen du 1er semestre avec explication des conséquences aux étudiants
- Se mettre en grève de la recherche
- Se mettre en grève des enseignements
- Prises de parole des enseignant.es en cours et cours sur les réformes
- Multiplier les cours alternatifs et les cours en commun
- Bloquer Parcoursup
- Ne remonter aucun rapport à l'HCERES (et action « balance ton rapport »)
- Ne pas remonter les maquettes de diplômes pour les accréditations
- Abonder la [caisse de grève](#) à destination en priorité des précaires et des non titulaires
- Mettre en place des tables d'information
- Préparer et conduire des actions Restaurant Universitaire gratuit
- Participer au LOTO financement UNIBETE (précisions à venir)

Les modalités de mise en œuvre de ces actions peuvent être présentée, précisées et débattues en AG de composante, de laboratoire ou de service ou bien encore autour des tables d'information.

2. Motion sur les arrestations de lycéens et d'un personnel ce 6 février 2020

L'Assemblée générale exprime sa solidarité avec les lycéens et personnels du Lycée Marie Curie et du Lycée Jean Sturm, réprimés et mis en garde à vue ce jour. Elle exige qu'il n'y ait aucune poursuite à leur encontre. Elle condamne avec vigueur toutes les formes de violences et répression policières, judiciaires et administratives contre les lycéens, les étudiant et personnels de l'éducation et du supérieur. Elle appelle à se rassembler ce jour à 16h30 devant l'Hôtel de police de Strasbourg (Route de l'Hôpital).

L'AG s'est tenue à l'initiative des organisations suivantes : SES-CGT, SNTRS-CGT, SNESUP-FSU, SNASUB-FSU, SNCS-FSU, DICENSUS, SUD Éducation Alsace, FO ESR, CNT-STP 67, Solidaires étudiant-e-s